



Pourquoi je vote CGT ?

Dans une volonté commune et dynamique de maintenir et renforcer l'activité revendicative de la CGT au sein des SPIP, la CGT INSERTION PROBATION s'est constituée en 2014 afin de coordonner au niveau national l'activité des syndicats CGT SPIP.

La force de la CGT INSERTION PROBATION réside dans les sections locales CGT SPIP, qui ont toute autonomie et indépendance, pour défendre vos DROITS sur le terrain !

Notre force, c'est VOUS !

En créant la section syndicale CGT SPIP 04/05 en 2018, notre volonté a été d'initier un syndicat local, au profit et au service des agents des SPIP 04 et 05, en favorisant toute la proximité utile et nécessaire, tout en portant et défendant les valeurs de la CGT.

Nous défendons sur le terrain **les revendications nationales de la CGT Insertion et Probation** qui portent sur :

- la prévention des risques psycho-sociaux de tous les personnels
- la vigilance sur l'application du RIFSEEP pour tous les personnels
- la vigilance sur le déploiement des RPO dans les SPIP
- le projet de réforme pénale
- l'application des textes sur l'accès à la catégorie A pour les CPIP dès février 2019

Notre section locale est un syndicat multi catégoriel et défend donc tous les personnels, qu'ils soient titulaires, contractuels ou stagiaires !

Cette année, nos actions ont porté sur la défense et le rappel de vos droits, trop souvent bafoués et occultés !

L'urgence de notre action a porté sur :

- la prévention des risques psycho-sociaux

- l'écoute et le conseil de tous les agents
- l'ouverture des postes de CPIP à la CAP de mutation
- la dénonciation de nos difficultés locales sur la charge de travail, le manque d'effectif et le manque de moyens
- les ré-organisations de service, dans l'écoute et le respect de vos propositions

Toutes les actions ont été faites dans votre intérêt !

Pour continuer ces actions, et les développer avec votre aide, nous avons besoin d'une légitimité **lors des prochaines élections du 6 décembre 2018 !**

Cette légitimité locale passe avant tout par **le vote au CTI** (Comité Technique Interrégional), qui déterminera notre représentativité au sein du Comité Technique local.

Ce Comité Technique, inexistant dans notre SPIP jusque maintenant, va permettre un dialogue social de qualité au sein d'une instance entre la direction du SPIP et les représentants du personnel élus.

En tant que représentants du personnels, nous aurons la légitimité pour examiner les questions relatives et au fonctionnement des services.

Toute note qui relève de cette compétence, non soumise pour avis au CT, sera illégale !!

Les élections professionnelles du 6 décembre sont une chance pour vous de vous exprimer, c'est votre DROIT, utilisez-le !

Le bureau de la CGT SPIP 04/05

**Pour permettre que l'intérêt des personnels continue à être porté et défendu dans les instances de dialogue social,
Votez CGT aux élections professionnelles du 6 décembre**